

# Scandale d'Etat : l'association des anciens élèves de l'ENA reconnue d'utilité publique !

écrit par Maxime | 29 mars 2023





L'association des anciens élèves de l'ENA (dont fut Emmanuel Macron), devenu l'Institut National du service public, a été reconnue d'utilité publique.

Ce qui lui octroie des avantages exorbitants... dans quel but ?

Faciliter le réseautage de gens déjà bien placés grâce à leur conformisme leur ayant permis d'accéder aux postes clés de la République macronienne ?

<https://insp.gouv.fr/actualites/laaena-devient-servir-la-comm>

## [unaute-des-alumni-de-lena-et-de-linsp](#)

*L'AAEENA devient Servir, la communauté des alumni de l'ENA et de l'INSP*

*30 juin 2022*

*Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le mercredi 29 juin 2022 dans les locaux parisiens de l'INSP, l'association des anciens élèves de l'ENA (AAEENA) a changé de nom pour devenir « Servir, la communauté des alumni de l'ENA et de l'INSP ».*

*Suite à la création au 1er janvier 2022 de l'Institut national du service public (INSP), l'association des anciens élèves de l'ENA (AAEENA) a décidé d'engager la réforme de ses statuts afin de s'ouvrir aux élèves français et internationaux, anciens élèves et diplômés de l'Institut qui rejoindront, demain, la haute fonction publique.*

*Réunie le 29 juin 2022, l'assemblée générale extraordinaire a adopté la nouvelle marque et identité visuelle de l'association : **L'AAEENA devient « Servir, la communauté des alumni de l'ENA et de l'INSP ».***

*Avec ce nouveau nom, l'association met la valeur cardinale de toutes les générations de la haute administration au cœur de son identité : **le service public.***

*Ce nom incarne également le rôle de l'association qui est de soutenir et d'accompagner les anciens élèves tout au long de leur carrière.*

**Il est bien connu que les « associations d'anciens élèves » ne servent qu'à cela... du réseau, pour mieux réussir à titre individuel !**

Depuis l'avènement des réseaux sociaux et notamment Facebook en 2008, ces « associations » ont même tendance à appartenir

au passé, dans l'esprit, puisque le « groupe facebook » a pris le relais de ces cercles d'amis très artificiels, basés sur l'idée qu'on a reçu la même formation.

Une association qui n'a rien d'une société savante...

qui sent le mondialisme!

<https://www.facebook.com/serviralumni/>



« french tech », « tech nation »... On est en Californie ?

Cela parle très globish, très macron ce petit monde. Parler de « technologie française » leur aurait écorché la bouche.



Malgré la Constitution (art. 2) faisant du français la langue de la République, malgré la loi Toubon.

Alors reconnaître « l'utilité publique » de cette

association semble relever davantage du copinage que d'une réelle utilité pour la France.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046772097>

*Arrêté du 16 décembre 2022 approuvant des modifications apportées aux statuts de l'association reconnue d'utilité publique dite « Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration (AAEENA) »*

*Par arrêté du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 16 décembre 2022, sont approuvées les modifications apportées aux statuts (1) de l'association reconnue comme établissement d'utilité publique dite « Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration (AAEENA) » dont le siège est à Paris (75) et qui prend le titre « SeRViR ».*

**Ainsi, les anciens énarques peuvent déduire 66% des sommes qu'ils versent à leur association !**

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/impot-revenu-dons-aux-associations-organismes-interet-general>

Quel est l'intérêt général, alors qu'il s'agit par hypothèse d'un cercle fermé, restreint, d'heureux élus destinés à la carrière de haut fonctionnaire, ou au pantouflage...

Avec des « anciens » de l'ENA gagnant gros à ne pas faire grand-chose d'utile... On pense notamment au cas Florence Parly

<https://resistancerepublicaine.com/2022/04/22/letat-macronien-a-eponge-35-milliards-de-dette-de-la-sncf-ou-parly-palpait-52-000-e-mois/>